Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_160_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE TRENTE JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 24 juin 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Nicolas BESREST.

Sylvain BERNU, Paulette BEUREL, Marie-Sergine BÉZARD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, David BULROT, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Myriam CARIMALO, Christelle CARRO (*suppléante de Daniel COMMAULT, absent*), Guy CORBEL, Jean-François CORDON, David CRESPEL *(suppléant de Catherine TIENGOU, absente)*, Virginie DEBEGUE, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Alain GUILLOT, André HAMON, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Laurent JOSSET (*suppléant de Catherine DREZET, absente*), Loïc LANDIN, Marine LE BOUEDEC, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Pascal LEBRETON, Marie-Claude LESNÉ, Nicolas LORMEL, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Charline PESTEL *(suppléante d'Yvonnick GOUAULT, absent)*, Dominique PORTAL, Antoine RAVARD, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Annie VALO.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Gilles BOURRÉ donne pouvoir à Brice LE DOLODEC,
- Jean-Luc COUËLLAN donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Nadège FRANÇAIS donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Samy GOASTER donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Jean-Luc GOUYETTE donne pouvoir à Isabelle RONNÉ-GUÉHO,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Marie LE MOUNIER,
- Roland LUCAS donne pouvoir à Anne HERVÉ,
- Michel PESLIER donne pouvoir à Alexis MENARD,
- Sylvain RENAUT donne pouvoir à France LE DOUARIN,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX donne pouvoir à Philippe BOSCHER,
- Yvon BERHAULT, Christophe MARCHAND, Jackie VENTUROLI.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Marie-Sergine BÉZARD

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_160_DELIB-DE

Délibération n°2026-160

Membres en exercice : 69 Présents : 56 Absents : 13 Pouvoirs : 10

AFFAIRES GENERALES
SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE CAP D'ERQUY CAP FREHEL – DESIGNATIONS - MODIFICATION

Lamballe Terre & Mer adhère au Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel avec le Département des Côtes d'Armor et Dinan Agglomération. Il a pour objectif la préservation et la mise en valeur du territoire des Caps d'Erquy et de Fréhel, notamment la richesse de son patrimoine naturel, culturel et économique. Cette vocation d'animation du territoire s'organise autour de trois missions :

- La coordination de la démarche Grand Site et du label Grand Site de France (mission axée sur les quatre communes du Grand Site, soit Erquy, Plurien, Fréhel et Plévenon),
- L'animation du dispositif Natura 2000 *(mission axée sur les sept communes du site Natura 2000)*,
- L'éducation au territoire et la communication (mission exercée sur l'ensemble du périmètre du syndicat avec un accent sur les quatre communes du Grand Site).

Il convient de désigner 5 titulaires et 2 suppléants pour représenter Lamballe Terre & Mer au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel.

Vu

- L'arrêté préfectoral du 21 mars 2017, portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel,
- La délibération n°2026-077 du 5 mai 2026, fixant les modalités de désignation des représentants de Lamballe Terre & Mer dans des syndicats mixtes ouverts,
- La délibération n°2026-80 du 5 mai 2026, désignation les représentants de Lamballe Terre & Mer pour siéger au Comité syndical du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel

Délégués titulaires :
- Gwenaëlle AOUTIN
- Caroline MORICE
- Pascal LEBRETON
- France LE DOUARIN
- Yvonnick GOUAULT

Délégués suppléants :
- Isabelle RONNÉ-GUÉHO
- Gilles BOURRÉ

Considérant :

- L'absence de disposition statutaire sur les modalités de désignation des délégués,
- Qu'il serait souhaitable que les deux EPCI veillent à ce que les 4 communes historiques *(Erquy, Plurien, Fréhel et Plévenon)* soient bien représentées dans les délégations *(statuts)*,
- Que les 4 communes seront invitées à chacune des instances du Syndicat mixte et en recevront les comptes-rendus,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- ABROGE la délibération n°2026-080, susvisée,
- DESIGNE, pour siéger au Comité syndical du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel

Délégués titulaires :
- Gwenaëlle AOUTIN
- Caroline MORICE
- Pascal LEBRETON
- Sylvain RENAUT
- Nicolas BESREST

Délégués suppléants :
- Isabelle RONNÉ-GUÉHO
- Gilles BOURRÉ

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_160_DELIB-DE

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 08/07/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

